

## Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : 09/02/2024

Durée totale et maximale de l'interruption : 10h15

Codes postaux concernés : 4830 – 4831 – 4837

### Origine de l'interruption

= Fortes intempéries / Orages / Inondation

### Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= 10h15

### Justification de la durée de l'interruption

= Fortes intempéries (orages) ont provoqué une interruption de l'alimentation de clients de Limbourg. Suite à un orage, les installations de la cabine à haute tension ont été inondées. La durée du maintien de l'interruption s'explique par la nécessité de l'intervention pour pomper l'eau et le temps nécessaire au séchage de l'équipement de la cabine.

### Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= Fortes intempéries et orages causant des inondations

### Conclusion

L'origine et le maintien de l'interruption de fourniture d'électricité non planifiée d'une durée supérieure à six heures consécutives survenue le 09/02/2024 étant causés par un cas de force majeure, aucune indemnité ne sera versée pour cette interruption.